

DECLARATION DE CONFORMITE CE D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEEES ET DE CHALEUR



11 rue des Campanules
CS 30066
77436 MARNE LA VALLEE
Cedex 2 - France



0336

Etablie conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par les décrets N°95-1051 du 20 septembre 1995 et N°2003-9 47 du 3 octobre 2003 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 de la Directive Produits de la Construction (89/106/CEE). Déclaration formulée par le fabricant établi dans l'Espace Economique Européen (EEE). Nous déclarons, sur la base de la certification CE de conformité jointe le concernant, que la conformité du produit désigné ci dessous a été établie conformément à la norme EN 12 101-2 et que ce produit répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme concernée.

Désignation commerciale : **CERTILAM /CERTILUX**

Certification de conformité CE : 0336 CPD 6742-1

Délivré par : TÜV CERTIFICATION BV le 29/08/2006

Francis BINISTI Directeur Général SOUCHIER SAS

CERTILAM / CERTILUX ELECTRIQUE T* ET F*

Description du produit

Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur à lame d'aluminium pouvant être isolée thermique ou acoustique pour le Certilam et lames pouvant être en polycarbonate alvéolaire 10 mm ou en verre 10 mm pour le Certilux.

Possibilité de mise en oeuvre d'une costière en tôle avec ou sans isolation de hauteur 280 mm. Avec pare vent obligatoire pour pose en toiture.

PRECONISATION CONSTRUCTEUR :

POUR LE CERTILUX PCA EN TOITURE: LA PENTE MINIMUM DE POSE DOIT ETRE > 5° PAR RAPPORT L'HORIZONTALE .

Plage dimensionnelle L et l sont les cotes trémies costière ou appareil : $0,78 \leq L \leq 3,046$ et $0,5 \leq l \leq 3$ Avec $1m^2 \leq A_v^{**} \leq 6m^2$

*Certilam T et Certilux T pour pose en toiture et *Certilam F et Certilux F pour pose en façade.

** $A_v = L \times l$

Fonctionnement :

DENFC à ouverture et fermeture par énergie électrique – Tension $U_a = U_c = 24V_{cc}$

Puissance $P_a = P_c$ absorbée en régime établi : 30 W maxi pour 1 vérin et 60 W maxi pour 2 vérins.

Options possibles :

Contacteur de début et fin d'ouverture.

Barreaudage, (entr'axe 120 mm), de diamètre 5 mm sans influence sur l'aéraulique.

Déclencheur thermique pour pose en façade.

Spécifications techniques :

Surface utile d'ouverture A_a^{**}	T*: $C_v = 0,67$ avec P* et C* et $0,62$ avec P* --- F*: $C_v = 0,62$	§ 6, annexe B
Température de déclenchement thermique	70°, 103°, 138°, 182 °C	§ 4.1
Ouverture du dispositif d'évacuation	Type B	§ 4.3
Fiabilité	Re 1000 (10 000 aération)	§ 7.1, annexe C
Ouverture sous charge	SL 250 et SL 500 (Voir tableau des surcharges neige)	§ 7.2, annexe D
Température ambiante basse	T(-15)	§ 7.3, annexe E
Charge éolienne	WL 1500	§ 7.4, annexe F
Résistance à la chaleur	B 300	§ 7.5, annexe G
Réaction au feu	PCA10 et lame isolée: B-s1,d0 aluminium et verre : E - A1	Lame § 7.5.2.1

* : T= Toiture, F = Façade, P = pare vent, C = Costière.

** : $A_a = A_v \times C_v$

Les classes de surcharge neige :

Dénomination commerciale	SL	Type de lame/Surface maxi
Certilam FES	SL 0	Alu, A_v max 6 m ²
Certilam FEI	SL 0	Alu isolé, A_v max 6 m ²
Certilam TES	SL 250	Alu, A_v max 6 m ²
	SL 500	Alu, A_v max 6 m ²
Certilam TEI	SL 250	Alu isolé, A_v max 6 m ²
	SL 500	Alu isolé, A_v max 5,7 m ²

Dénomination commerciale	SL	Type de lame/Surface maxi
Certilux FEP	SL 0 *	PCA 10 mm, A_v max 5 m ²
Certilux FEV	SL 0 *	Verre 10 mm, A_v max 4 m ²
Certilux TEP	SL 250	PCA 10 mm, A_v max 5,1 m ² et SL 0 jusqu'à 6 m ²
Certilux TEV	SL 250	Verre 10 mm, A_v max 3,2 m ² et SL 0 jusqu'à 6 m ²

Dénomination commerciale	SL	Type de lame/Surface maxi
Certilam TTES*	SL 250	Alu, A_v max 3 m ² et SL 0 jusqu'à 6 m ²

* : Le Certilam TT (Toutemps) se pose uniquement en toiture sur costière et $C_v = 0,30$.

E = Electrique
S = Standard (lame)
I = Isolé (lame)
P = Polycarbonate
V = Verre

Date : 22 novembre 2012
Francis BINISTI